



Copie à publier aux annexes au **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe

Dépôt / Reçu le



23029836

21 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0694 956 795**

Nom

(en entier) : **AKRON TRADING GROUP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Général Wahis 16 EA**

Objet de l'acte : Changement d'adresse

Le 30 septembre 2022 à dix heures.

A Bruxelles, Boulevard Général Wahis 16 EA, au siège social de la société, les associés se sont réunis en assemblée.

Sont présents

Tous les associés sont présents et détiennent la totalité des parts social, les délibérations seront valablement reprises.

Les résolutions approuvées à l'unanimité est ;

☐ Le changement d'adresse à partir du 1^{er} octobre 2022 ;

Le siège sera transféré à l'Avenue Louise 251/4 à Ixelles

L'ordre du jour étant épuisé et les discussions closes, la séance est levée à dix heures quinze et il a été dressé le présent procès verbal signé par tous les associés, après lecture faite.

Thomas BULTOT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).